

# ASSEMBLÉE NATIONALE

31 mars 2015

---

RENSEIGNEMENT - (N° 2669)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL231

présenté par  
M. Urvoas, rapporteur

-----

### ARTICLE PREMIER

A la deuxième phrase de l'alinéa 94, substituer aux mots : "sa mission", les mots : "ses missions".

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence rédactionnelle avec le titre du chapitre III.